

## DÉLIBÉRATION N°DL20240179 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/12/2024 ; que la liste des délibérations ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h59) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h37) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h45) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

#### ABSENTS REPRESENTES

M. Daniel FAYOLLE a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 23h59)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT (à compter de 23h37)

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h45)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

#### SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**FIXATION DES TARIFS DES PRESTATIONS ET SERVICES LOCAUX - ANNÉE 2025**

**M. Régis CADEGROS** expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond propose un ensemble de services publics dans plusieurs grands domaines d'activités : conservatoire, médiathèque, sport, jeunesse, population, culture etc... Ces services font l'objet d'une tarification, due par tout usager, révisée d'année en année afin de tenir compte de différents facteurs susceptibles de la modifier.

C'est l'objet de cette délibération qui vise à fixer les tarifs des prestations et services locaux pour les services dont l'application des tarifs débute dès le 1er janvier de l'année. Les tarifs des services dont l'application chevauche deux années calendaires (par exemple de septembre à septembre pour le sport ou l'éducation) seront présentés comme en 2024 lors de l'un des conseils municipaux du printemps 2025.

Afin d'obtenir une vue globale, il est proposé un recueil complet des différents tarifs applicables.

La présentation du catalogue est regroupée par services et activités.

- Domaine public ;
- Médiathèque ;
- Police municipale ;
- Population ;
- Sécurité juridique et tranquillité publique.

Pour chacun de ces regroupements, il est précisé les modalités, le mois de prise d'effet du nouveau tarif ainsi que d'autres critères.

L'ensemble des tarifs proposés est présenté en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour,

7 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

2 sans participation

Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

#### **DÉCIDE :**

- **d'approuver** la proposition de catalogue tarifaire des produits et services communaux pour l'année 2025 telle que décrite dans l'annexe jointe à cette délibération.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*